



Europe Ecologie – Les Verts Ouest Aveyron

Communiqué

Voie de dépassement de la Côte d'Hymes : une gabegie financière et un environnement agricole et naturel menacé

Ainsi donc, les travaux pour la création d'une voie de dépassement sur la RD 840 au lieu dit côte d'Hymes, devraient débuter.

Coût estimé de ce chantier : 6 millions d'euros. Mais on sait très bien que dans ce genre de travaux, il y a fréquemment des mauvaises surprises et le montant initial prévu est souvent largement dépassé. D'autant plus que la construction de cette nouvelle voie va nécessiter des ouvrages d'art et des terrassements importants sur des terrains qui présentent parfois des versants potentiellement instables. Des phénomènes de fluages et de glissements plus ou moins récents sont d'ailleurs biens visibles.

Sans être fondamentalement opposé à un créneau de dépassement sur ce secteur, il nous semblait possible et souhaitable de le créer sur le tracé de l'actuelle route sans empiéter sur des terres agricoles. D'autant plus qu'à la suite des divers aménagements de ce tronçon de la RD 840 (ex RN 140), le département a gardé de nombreuses emprises qui sont actuellement des dépotoirs. Le coût des travaux aurait été divisé par trois ou quatre, paramètre important dans la période difficile que vivent les collectivités et l'Etat qui doivent montrer l'exemple. Tant que rien n'est définitif, il n'y aurait d'ailleurs aucune honte à revenir sur ce projet et à réétudier cette option. Au contraire.

On ferait d'une pierre deux coups : aménager ce créneau de dépassement à moindre coût et avec un impact modéré sur l'environnement, notamment sur la circulation des eaux de surface et sur l'artificialisation de l'espace agricole.

Ce projet a également posé localement un problème d'indemnisation des agriculteurs touchés par les travaux. Si des solutions ont été trouvées pour la plupart, quelques uns sont fortement lésés alors qu'ils ne demandaient ni plus ni moins qu'un échange de parcelles sans perte de surface d'exploitation.

José Bové est intervenu auprès du Conseil général et nous sommes intervenus auprès du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement pour qu'une solution amiable soit trouvée.

Les élus régionaux EELV sont également intervenus afin de trouver une solution à ce problème car, ne l'oublions pas, la Région Midi-Pyrénées finance ce projet d'aménagement à hauteur de 2,2 millions d'euros.

A ce jour, les autorités et collectivités responsables semblent camper sur leurs positions.

Mais il n'est pas trop tard et une solution peut encore être trouvée.

Dans ce dossier, on peut également regretter la discrétion des instances agricoles, Chambre d'Agriculture et syndicats, qui interviennent pourtant fort justement pour dénoncer la consommation de foncier agricole au profit d'autres usages.

Enfin, Europe Ecologie – Les Verts de l'Ouest Aveyron sera très attentif à l'évolution de l'urbanisation sur le secteur de la Côte d'Hymes.

L'artificialisation des sols de ce secteur aurait des conséquences importantes pour la basse vallée du Riou Mort lors d'épisodes pluvieux violents. Cette zone, qui sera déjà impactée par la future voie, est située en grande partie sur des sols qui agissent en éponge en amont de Firmi et retiennent les eaux de ruissellement.

Si une urbanisation y était réalisée, les eaux de ruissellement s'écoulant de tout le secteur de la Côte d'Hymes débouleront rapidement dans la vallée du Riou Mort (via notamment le Riou Vernhe) car elles ne seront plus ralenties et les risques d'inondations brutales seraient grands.

Il faut donc arrêter tout projet d'urbanisation sur ce secteur comme plus généralement sur toute zone agricole et y favoriser au contraire le maintien et l'installation d'agriculteurs et le développement de l'agrotourisme.

Les solutions pour créer des zones d'activité résident maintenant dans la réhabilitation des friches industrielles, dans la densification et la restructuration des zones d'activité existantes et éventuellement dans le changement éventuel de la destination des sols de certaines activités existantes.

Comme pour le projet des Portes du Tarn à Lavar, les militants et élus locaux et régionaux Europe Ecologie – Les Verts y veilleront.

Porte-Parole :

Jean-Pierre BALDIT
Maison d'Aunis
La Peyrade 12110 AUBIN
Mobile : 06 24 98 21 14

Secrétaire :

Jean-Louis CALMETTES
La Caral
12300 LIVINHAC-LE-HAUT
Tél : 05 65 43 37 20
Mobile : 06 85 39 04 98
Courriel : jean-louis.calmettes@wanadoo.fr
Blog : <http://jicalmettes.blogspot.com>

